Article écrit par Service Presse le 29 avril 2014

Téléphone au volant : comment lutter contre les comportements à risque des conducteurs ?

L'usage du téléphone pendant la conduite constitue l'un des aspects de la « distraction au volant ». Or l'ACA rappelle que la distraction au volant est une cause majeure d'accident de la route, encore trop largement méconnue.

Certaines études américaines évaluent de 20% à 25 % sa responsabilité dans la survenance des accidents de la route.

Coté téléphone, c'est surtout la pratique du texto -voire du surf sur internet-, qui multiplie par 23 le risque d'accident !
A titre de comparaison, conduire avec un taux d'alcool de 0,5 g/l multiplie le risque d'accident par 2. A 0,8 g/l, le risque est multiplié par 10

Par ailleurs, le contrôle de l'utilisation du portable au volant est très difficile pour les forces de l'ordre.

L'ACA préconise :

• Des campagnes d'information massives, notamment à destination des jeunes conducteurs.
• Une généralisation de l'utilisation des systèmes mains libres évolués, permettant de connecter le smartphone au système audio du véhicule ou de traduire SMS et mails en mode vocal, afin de conserver les mains sur le volant.
• Imposer une formation pratique spécifique à ce risque majeur lors des rendez-vous post permis évoqués récemment par les pouvoirs publics.